SIAM 2024
Signature d'un protocole d'accord entre l'Agence pour le Développement Agricole et AZUR PARTNERS

Meknès, 24 avril 2024. Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Mohammed Sadiki, a présidé la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et la société de gestion des Fonds d'Investissement AZUR PARTNERS. Organisée en marge de la 16ème édition du SIAM, la concrétisation de ce protocole porte sur le financement et l'investissement des Fonds gérés par Azur Partners dans des projets agricoles innovants et durables.

Empreint d'une vision stratégique, ce projet s'inscrit résolument dans la dynamique de la stratégie "Génération Green 2020-2030". Son objectif principal réside dans la facilitation de la transition agricole vers une agriculture compétitive et adaptée aux changements climatiques. Il vise ainsi à insuffler une nouvelle vigueur à des projets agricoles novateurs et durables à travers le financement et l'investissement des Fonds gérés par Azur Partners.

À travers ce partenariat, l'ADA affirme son engagement pour soutenir et promouvoir les initiatives agricoles qui répondent aux critères de durabilité et d'innovation. Cet accord représente aussi une étape significative dans la concrétisation de ces engagements.

Il convient de noter que cet accord englobe de manière exhaustive les Fonds de capital investissement et de capital risque gérés par Azur Partners. Parmi ceux-ci, le Fonds Nebétou qui se dédie au soutien des entreprises et des opérations à haute valeur ajoutée. De même, Afoulki Invest, en tant qu'accélérateur des entreprises agritech, et Azur Innovation Fund, dédié aux levées de fonds en faveur des startups agricoles innovantes et évolutives, trouvent leur place au sein de cette alliance stratégique.

La conclusion de cet accord permettra notamment le renforcement de l'écosystème agricole marocain, favorisant l'émergence d'une agriculture moderne, compétitive et durable.